



TECHNOLOGIES IBEX INC.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2009

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 JANVIER 2009

LE 10 MARS 2009



RAPPORT DE GESTION
SIX MOIS TERMINÉS LE 31 JANVIER 2009
LE 10 MARS 2009
TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	8.8 Éventualités
2. INFORMATION PROSPECTIVE	8.9 Autres risques
3. INTRODUCTION À IBEX	9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS
3.1 Enzymes glycobio­logiques/hématologiques	10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES
3.2 Tests pour l'arthrite	10.1 Évaluation et amortissement de la technologie
4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 2 ^E TR. 2009	10.2 Crédits d'impôt à l'investissement
4.1 Sommaire des résultats trimestriels	10.3 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs
4.2 Bénéfice	10.4 Rémunération à base d'actions
4.3 Revenu	11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES
4.4 Coût des produits vendus	11.1 Informations à fournir concernant le capital
4.5 Frais de vente, frais généraux et administratifs	11.2 Instruments financiers
4.6 Frais de recherche et développement	12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES PAS ENCORE EN VIGUEUR
5. RÉSULTATS À CE JOUR – EXERCICE 2009	12.1 Normes internationales d'information financière
5.1 Bénéfice	13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION
5.2 Revenu	14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE
5.3 Coût des produits vendus	15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION
5.4 Frais de vente, frais généraux et administratifs	15.1 Capital autorisé
5.6 Frais de recherche et développement	15.2 Actions émises et en circulation
6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL	
6.1 Aperçu	
6.2 Obligations contractuelles	
7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	
7.1 Glycobiologie	
7.2 Tests pour l'arthrite	
7.3 Autres	
8. RISQUES ET INCERTITUDES	
8.1 Risques généraux	
8.2 Demande du marché	
8.3 Approbations réglementaires	
8.4 Propriété intellectuelle	
8.5 Concurrence	
8.6 Financement	
8.7 Personnel essentiel	

RAPPORT DE GESTION

Le 10 MARS 2009

1. PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intérimaires non vérifiés de la Société pour la période de six mois terminée le 31 janvier 2009, ainsi que des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes des exercices terminés les 31 juillet 2008 et 2007, lesquels sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers consolidés intérimaires n'ont pas fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs de la Société. Le présent rapport de gestion constitue une revue du rendement de la Société pendant la période de six mois terminée le 31 janvier 2009 comparativement au rendement de la période de six mois terminée le 31 janvier 2008. Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Là où paraissent les appellations « IBEX » ou la « Société » dans le présent document, il faut lire Technologies IBEX Inc. et ses filiales en propriété exclusive, sauf indication contraire. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Dans la seule intention d'accommoder le lecteur, certains résultats financiers ont été convertis en dollars américains au taux en vigueur à la fin du mois de janvier 2009, soit 1,00 \$ Can. = 0,8155 \$ US. Cette conversion ne doit pas être interprétée comme étant une mise en application des recommandations liées à la conversion comptable de devises étrangères, mais plutôt comme information supplémentaire à l'intention du lecteur.

2. INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui expriment les attentes actuelles de la Société à l'égard de l'avenir. Tout énoncé de ce genre est soumis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Pour un complément d'information au sujet des risques et des incertitudes que la Société peut courir en rapport avec ces énoncés prospectifs, veuillez consulter la section des risques figurant dans ce rapport de gestion.

3. INTRODUCTION À IBEX

La société fabrique et commercialise une série d'enzymes brevetées (des héparinases et des chondroïtinases) que nos clients emploient en recherche pharmaceutique, ainsi que l'Héparinase I, produit employé dans plusieurs dispositifs de pointe pour le contrôle de l'hémostase.

IBEX fabrique et commercialise aussi une série de tests pour l'arthrite dont l'usage est répandu en recherche pharmaceutique et que nos clients emploient. Ces tests ont pour fondement la découverte et le rôle grandissant d'un certain nombre de biomarqueurs moléculaires spécifiques associés à la synthèse et à la dégradation du collagène.

3.1 Enzymes glycobioologiques/hématologiques

IBEX s'est penchée surtout sur l'isolation, la caractérisation et la génération à grand volume d'enzymes glycosaminoglycane-lyases (GAG) dérivées de *Flavobacterium heparinum*, organisme non-pathogène provenant du sol. La Société a mis au point un système breveté pour produire le *Flavobacterium heparinum*. Il permet de produire de manière économique des formes recombinantes extrêmement pures de ces GAG-lyases. Ces enzymes et leurs usages variés sont protégés par une vaste série de brevets.

IBEX produit les enzymes héparinase I, héparinase II, héparinase III, chondroïtinase AC et chondroïtinase B. Ce sont les distributeurs d'IBEX qui vendent ces enzymes pour fins de recherche, et IBEX en vend aussi directement aux fabricants de dispositifs médicaux.

Des enzymes précitées, l'*Héparinase I IBEX* est la plus importante. Son potentiel d'avenir réside dans sa capacité de segmenter l'héparine et les héparines de faible poids moléculaire, neutralisant par conséquent les effets de l'héparine et des héparinoïdes, des médicaments employés couramment dans les hôpitaux. L'*Héparinase I IBEX* reconnaît et segmente une séquence de pentasaccharides qui existe aussi bien dans l'héparine que dans les héparines de faible poids moléculaire, et en neutralise ainsi l'activité anticoagulante.

IBEX produit les enzymes à ses propres installations, et selon la demande, peut recourir à de plus grandes installations externes appartenant à des tiers où les opérations y sont rigoureusement surveillées par le personnel d'IBEX.

IBEX et ses partenaires ont mis au point plusieurs applications diagnostiques de l'*Héparinase I IBEX*, principalement en ce qui a trait au marché des analyses sur place. Parmi les clients clés de ces produits, mentionnons Abbott Point of Care, Medtronic, Siemens, Haemoscope et Pentapharm.

La Société travaillera aussi avec des tiers au développement de nouvelles applications pour ses enzymes glycobioologiques.

3.2 Tests pour l'arthrite

Les tests d'IBEX pour l'arthrite rendent possible l'étude tant de la *synthèse* que de la *dégradation* des composantes du cartilage, et s'avèrent d'importants outils si on les emploie conjointement car ils peuvent fournir une mesure directe du dommage articulaire.

Les trousse d'IBEX pour le diagnostic de l'arthrite ainsi que leurs services connexes sont commercialisés et vendus à des sociétés pharmaceutiques, à des organismes de recherche clinique et à des institutions académiques, à des fins de recherche exclusivement. Le marketing de ces trousse de diagnostic s'effectue directement pour ce qui est de l'Amérique du Nord, et en Europe, cela se fait par l'entremise d'un distributeur.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : DEUXIÈME TRIMESTRE

4.1 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit constitue le sommaire d'une sélection d'information trimestrielle consolidée de la Société pour chacun des dix plus récents trimestres jusqu'au 31 janvier 2009.

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)	Premier trimestre 31 octobre	Deuxième trimestre 31 janvier	Troisième trimestre 30 avril	Quatrième trimestre 31 juillet
Exercice 2009				
Revenu	612 \$	996 \$		
Bénéfice net	337 \$	289 \$		
Gain (perte) net(te) de base et dilué(e) par action ordinaire	0,01 \$	0,01 \$		
Exercice 2008				
Revenu	555 \$	549 \$	713 \$	510 \$
Bénéfice net (perte)	(188 \$)	88 \$	259 \$	189 \$
Gain (perte) net(te) de base et dilué(e) par action ordinaire	(0,01 \$)	0,00 \$	0,01 \$	0,01 \$
Exercice 2007				
Revenu ¹⁾	428 \$	474 \$	552 \$	570 \$
Perte nette ²⁾	(775 \$)	(311 \$)	(816 \$)	(5 508 \$)
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,03 \$)	(0,01 \$)	(0,04 \$)	(0,24 \$)

Notes:

¹⁾ Les crédits d'impôt à la recherche auparavant inscrits en tant que revenu le sont à présent en tant que réduction des frais de recherche et de développement. Le revenu inscrit fait exclusion des crédits d'impôt pour tous les dix trimestres mentionnés.

²⁾ Sont compris dans la perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2007 une réduction de valeur d'actifs incorporels au montant de 3 817 000 \$, et une réduction de valeur au montant de 1 061 000 \$ liée à un prêt irrécouvrable et les intérêts courus.

4.2 Bénéfice

Au deuxième trimestre de l'exercice 2009, IBEX a généré un bénéfice net de 289 110 \$ (235 769 \$ US), soit 0,01 \$ par action, en comparaison d'un bénéfice net de 87 527 \$, soit 0,00 \$ par action au deuxième trimestre de l'exercice 2008, et par rapport à un bénéfice net de 337 414 \$, soit 0,01 \$ par action au premier trimestre du présent exercice.

Le recul par rapport au premier trimestre, malgré une hausse importante des ventes, est attribuable aux mouvements des taux de change. En effet, le premier trimestre avait profité d'un gain de change de l'ordre de 211 619 \$ tandis que le présent trimestre a enregistré une perte de change de 43 002 \$. Exclusion faite des mouvements des taux de change, le bénéfice net ce trimestre a augmenté de 179 052 \$ (117 %) par rapport au premier trimestre.

4.3 Revenu

Note : Les ventes de la Société sont libellées en dollars américains, alors que celle-ci les inscrit en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre les devises américaine et canadienne ont une incidence importante sur les chiffres de vente inscrits.

Le produit du trimestre terminé le 31 janvier 2009 a totalisé 995 557 \$ (811 877 \$ US) en comparaison de 549 217 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 81 %.

À l'augmentation de 446 340 \$ par rapport à l'exercice précédent, il faut attribuer 233 570 \$ US à une croissance réelle et 212 770 \$ aux effets des devises. (En se basant sur la moyenne des taux de change, le dollar américain s'est apprécié de 16 % par rapport au dollar canadien en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Variations des ventes	2^e tr. 2009 vs. 2^e tr. 2008
Impact du taux de change :	
• Augmentation totale en \$ US	233 570 \$
• Effets des devises en \$ CAD	212 770 \$
• Changement total en \$ CAD	446 340 \$
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume en \$ US	234 619 \$
• Variation due à la gamme des produits en \$ US	- \$
• Variation due au prix en \$ US	(1 549 \$)
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US	500 \$
Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US	<u>233 570 \$</u>

4.4 Coût des produits vendus

Au trimestre terminé le 31 janvier 2009, le coût des produits vendus a diminué de 18 525 \$, soit une baisse de 7 %, se chiffrant à 237 747 \$ (193 883 \$ US) alors qu'il était de 256 272 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent; la marge s'est accrue, passant de 53 % à 76 %. La hausse relative de la marge est surtout attribuable à la gamme des produits et, en second lieu, aux mesures de réduction des coûts mises en place à l'exercice précédent.

Il faut mentionner, comme facteur supplémentaire ayant une incidence sur les comparaisons en matière de coût des produits vendus d'une année à l'autre, un changement dans le traitement comptable. Avant le troisième trimestre de l'exercice 2008, la Société était considérée comme une société de recherche et développement. Par conséquent, tous les coûts étaient passés en charges, notamment le coût des produits fabriqués, de telle sorte que des coûts comme la main d'oeuvre, les matériaux et les frais généraux n'étaient pas inventoriés.

À l'heure actuelle, la Société est considérée comme étant une entreprise de fabrication et les coûts associés au produits fabriqués sont inventoriés au moment de la production.

Coût des produits vendus		
Trimestre terminé les	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Ventes	995 557 \$	549 217 \$
Coût des produits	237 747 \$	256 272 \$
Marge brute	76 %	53 %

4.5 Frais

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs du trimestre terminé le 31 janvier 2009 se sont élevés à 410 262 \$ (334 569 \$ US) alors qu'ils étaient de 301 990 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse absolue des frais de ventes et des frais généraux et administratifs est principalement attribuable à un accroissement des activités de la Société, mais aussi aux changements de valeur de la devise américaine.

Le 31 janvier 2009, le dollar américain était inférieur de 2,18 % par rapport à la fin du premier trimestre terminé le 31 octobre 2008, entraînant une perte de change de 43 002 \$ pour le trimestre. Par contre, l'augmentation du dollar américain pendant le second trimestre terminé le 31 janvier 2008 avait fait en sorte que la Société avait enregistré un gain de change non matérialisé de 95 089 \$.

Frais de vente, frais généraux et administratifs et autres frais		
Trimestre terminé les	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Frais de vente, frais généraux et administratifs	410 262 \$	301 991 \$
Amortissement	16 818 \$	17 732 \$
Gain à la cession d'actifs	(4 285) \$	—
Charges financières	45 905 \$	(107 247) \$
Total	468 700 \$	212 476 \$

4.6 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne rencontrent les critères de report généralement acceptés. Le 31 janvier 2009, aucuns frais de cette nature n'avaient été reportés dans les états financiers de la Société.

5. RÉSULTATS À CE JOUR : EXERCICE 2009

5.1 Bénéfice net

Au cours des premiers six mois de l'exercice 2009, IBEX a généré un bénéfice net de 626 525 \$ (510 931 \$ US), soit 0,03 \$ par action, en comparaison d'une perte nette de 100 647 \$, soit -,01 \$ par action, au cours des premiers six mois de l'exercice 2008.

Comme nous y avons fait allusion lors du rapport de gestion du premier trimestre, non seulement une augmentation des ventes a-t-elle eu une incidence sur le bénéfice à ce jour, mais également la comptabilisation de l'effet de change sur la conversion des comptes débiteurs et des dérivés intégrés. Exclusion faite des opérations de change, le bénéfice net de la première moitié de l'exercice serait réduit de 168 617 \$ pour se chiffrer à 457 907 \$.

Pour une explication plus en détails de l'incidence de l'effet de change, consulter la rubrique portant sur les instruments financiers, article 11.2, paragraphe c).

5.2 Revenu

Le produit des six mois terminés le 31 janvier 2009 a totalisé 1 607 988 \$ (1 311 314 \$ US) en comparaison de 1 103 803 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent (une augmentation de 45 %), et en comparaison de 612 430 \$ au trimestre précédent (une augmentation de 64 %).

Les ventes des produits enzymatiques ont connu une hausse de 93 % par rapport à l'exercice précédent, et de 57 % par rapport au trimestre précédent, ce qui est attribuable à la forte demande qui persiste pour les tests sur place jetables vendus par les clients d'IBEX. Les ventes des tests pour l'arthrite ont chuté de 25 % par rapport à l'année dernière, mais sont en hausse de 97 % par rapport au trimestre précédent, en raison de l'incidence l'année dernière d'une importante expédition destinée à des essais cliniques qui ne se répètera pas cette année.

L'augmentation nette des ventes a été de 504 185 \$ dont un montant de 280 287 \$ US peut être attribué à une croissance réelle et un montant de 223 898 \$ aux effets de change. Bien qu'une variation de 282 336 \$ US peut être attribuée au volume, ceci a été compensé en partie par une variation négative (4 925 \$ US) attribuable à la gamme des produits et à une variation de 2 876 \$ US attribuable au prix. L'augmentation récente de 22 % de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en comparaison de l'année dernière a eu une incidence positive au cours du second trimestre.

Variations des ventes	31 janv. 2009 vs. 31 janv. 2008
Impact du taux de change :	
• Augmentation totale en \$ US	280 287 \$
• Effets des devises en \$ CAD	223 898 \$
• Changement total en \$ CAD	504 185 \$
Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits	
• Variation due à l'augmentation en volume en \$ US	282 336 \$

• Variation due à la gamme des produits en \$ US	(4 925 \$)
• Variation due au prix en \$ US	2 876 \$
• Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US	– \$
Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US	<u>280 287 \$</u>

5.3 Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus est constitué principalement du coût des fournitures, des redevances et des coûts de fabrication. Pour les six mois terminés le 31 janvier 2009, le coût des produits vendus a baissé de 48 998 \$ (-9%) pour se chiffrer à 485 498 \$ alors qu'il était de 534 496 \$, et la marge est passée de 52 % à 70 %. Tel que mentionné à l'article 4.4, l'augmentation de la marge est attribuable à la fois à la gamme des produits, aux mesures de réduction des coûts, et à un changement dans le traitement comptable du coût des produits vendus.

Coût des produits vendus		
Six mois terminés les	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Ventes	1 607 988 \$	1 103 803 \$
Coût des produits	485 498 \$	534 496 \$
Marge brute	70 %	52 %

5.4 Frais (Exclusion faite du coût des produits)

Les frais des six mois terminés le 31 janvier 2009 (exclusion faite du coût des produits) ont été de 495 966 \$ (404 460 \$ US), en baisse de 27 % par rapport à la même période l'année dernière, en raison surtout d'un gain en matière de charges financières.

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs des six mois terminés le 31 janvier 2009 ont baissé de 3 % à 651 422 \$ (531 235 \$ US) alors qu'ils se chiffraient à 660 497 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges financières (qui comprennent les intérêts créditeurs, les frais bancaires et le gain de change) ont connu un important gain attribuable surtout à un gain de change en raison de la conversion en devises canadiennes des devises américaines et des dérivés intégrés. Cette conversion s'est traduite par un gain de 149 995 \$ en comparaison d'une perte de 6 897 \$ à la période correspondante l'année dernière.

Frais de vente, frais généraux et administratifs et autres frais		
Six mois terminés les	31 janvier 2009	31 janvier 2008
Frais de vente, frais généraux et administratifs	651 422 \$	660 497 \$
Amortissement	32 018 \$	33 914 \$

Gain à la cession d'actifs	(10 389) \$	—
Charges financières	(177 085) \$	(17 398) \$
Total	495 966 \$	677 013 \$

5.5 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne rencontrent les critères de report généralement acceptés. Les 31 janvier 2009 et 31 juillet 2008, aucuns frais de cette nature n'avaient été reportés dans les états financiers de la Société.

6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

6.1 Aperçu

Le 31 janvier 2009 IBEX disposait de 1 848 936 \$ en espèces, quasi-espèces et titres négociables. En comparaison, les espèces, quasi-espèces et titres négociables s'élevaient à 1 676 039 \$ le 31 octobre 2008 et à 1 567 264 \$ le 31 juillet 2008. La Société gère son risque par rapport à ses liquidités en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Le 31 janvier 2009, la Société disposait d'un fonds de roulement de 2 390 884 \$, alors que celui-ci s'élevait à 2 163 018 \$ le 31 octobre 2008, et à 1 832 492 \$ le 31 juillet 2008.

En date du	31 janvier 2009	31 octobre 2008	31 juillet 2008
Espèces, quasi-espèces et titres négociables	1 848 936 \$	1 676 039 \$	1 567 264 \$
Fonds de roulement	2 390 884 \$	2 163 018 \$	1 832 492 \$

6.2 Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'IBEX (autres que celles portant sur les contrats d'emploi dont un exposé plus détaillé figure dans la procuration) se limitent à l'heure actuelle au paiement de contrats de location-exploitation. Le 31 janvier 2009 ceux-ci s'établissaient comme suit:

(en milliers de dollars)	Total	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Contrats de location-exploitation	553 \$	171 \$	79 \$	80 \$	81 \$	81 \$	61 \$
TOTAL	553 \$	171 \$	79 \$	80 \$	81 \$	81 \$	61 \$

7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

IBEX a réussi à atteindre la rentabilité par ses activités actuelles, et la Société se penche à présent sur les occasions de croissance, notamment celle d'élargir ses activités de base et de maximiser la valeur actionnariale par des initiatives stratégiques avec des compagnies, de manière à créer des synergies et augmenter la force de marché.

Au plan opérationnel, cependant, la Société cherche surtout à développer la valeur actionnariale par ses activités en matière d'enzymes et de produits pour l'arthrite. La Société s'attend à observer les faits importants suivants en 2009 :

7.1 Glycobiologie

- une augmentation des ventes provenant des acheteurs actuels d'enzymes
- IBEX commencera à vendre les réactifs glycobiologiques de tierces parties alors que la Société élargira sa gamme de produits

7.2 Tests pour l'arthrite

- le développement de tests supplémentaires au moyen des ressources de tierces parties
- les ventes des tests actuels seraient au même niveau que celles de 2008. (Toutefois, le domaine des tests pour l'arthrite est volatil et cyclique, puisqu'il dépend du moment où sont effectuées les principales études; il est impossible de garantir que le niveau des ventes en 2009 atteindra celui de 2008.)

7.3 Autres

- l'avantage d'un dollar américain de plus en plus fort
- des frais d'occupation réduits, alors que les avantages de la réorganisation effectuée l'année précédente commencent à se faire sentir

8. RISQUES ET INCERTITUDES

8.1 Risques généraux

Les produits d'IBEX sont vendus à des fabricants de dispositifs médicaux, à des sociétés pharmaceutiques aux fins de recherche préclinique, et à des organismes de recherche par contrat effectuant des recherches cliniques. Ainsi, IBEX dépend des efforts de marketing des fabricants de dispositifs médicaux, et aussi de la fréquence et de l'envergure des études précliniques et cliniques.

Les produits d'IBEX se vendent en dollars US. Par conséquent, la Société est grandement exposée aux fluctuations des devises.

8.2 Demande du marché

Des changements au chapitre de la demande pourraient avoir une incidence sur les ventes des réactifs enzymatiques de la Société et de ses tests pour la recherche sur l'arthrite. Une baisse de

la demande de ces produits pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les résultats de la Société.

8.3 Approbations réglementaires

La gamme actuelle des produits d'IBEX n'est assujettie à aucune approbation réglementaire. Toutefois, il est impossible de garantir que cette situation ne changera pas à une date ultérieure. Tout changement éventuel en ce sens pourrait entraîner une augmentation sensible des coûts d'exploitation d'IBEX.

8.4 Propriété intellectuelle

IBEX attache une grande importance à la protection de sa propriété intellectuelle et possède un portefeuille de brevets et de demandes de brevets qu'elle entend faire valoir. Cependant, il se pourrait que des parties non autorisées enfreignent les brevets de la Société ou obtiennent des renseignements que celle-ci a brevetés; de plus, il est impossible de garantir que les demandes de brevets déposées par la Société seront approuvées ni que cette dernière réussira à défendre ses brevets existants s'il y avait violation de ceux-ci. En outre, il n'est pas certain que les brevets accordés ou qui pourraient être accordés à IBEX lui conféreront quelque avantage concurrentiel, ni que l'un ou l'autre de ces brevets ne sera pas contesté par de tierces parties, ni que les brevets que détiennent d'autres sociétés n'empêcheront pas la Société de lancer ses produits sur le marché, ni que de tierces parties ne pourront pas se soustraire aux brevets par d'autres moyens. Il est toujours possible que d'autres sociétés mettent au point, de manière indépendante, des produits possédant les mêmes caractéristiques que ceux d'IBEX.

8.5 Concurrence

La concurrence que peuvent constituer d'autres sociétés mettant au point de nouveaux agents de neutralisation de l'héparine ou des tests pour l'arthrite pourrait avoir une incidence négative sur les revenus anticipés par IBEX. Certaines des sociétés qui peuvent être considérées comme des concurrents d'IBEX possèdent des ressources financières et techniques largement supérieures à celles de la Société, de même que des capacités de recherche et de développement plus importantes, ainsi que des moyens plus imposants de mise en marché, de distribution et de production, et les ressources humaines assorties.

8.6 Financement

IBEX possède des ressources financières limitées et les occasions pour la Société de lever des capitaux supplémentaires, le cas échéant, demeurent limitées. Il est impossible de garantir que la Société réussira à maintenir ou améliorer un flux de trésorerie positif si le marché devait se modifier sensiblement.

8.7 Personnel essentiel

IBEX compte sur un personnel réduit composé d'employés essentiels possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la poursuite des opérations de la Société. Il est impossible de garantir que la Société réussira à retenir son personnel ou à remplacer facilement les employés qui pourraient partir.

8.8 Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, il se peut que la Société fasse l'objet de réclamations quant aux produits qu'elle vend actuellement ou qu'elle a déjà vendus, en raison d'effets secondaires indésirables. La Société comptabilise un passif à l'égard de ces éventualités lorsque la direction détermine qu'il est probable qu'une perte a été subie et qu'il est possible d'en évaluer le montant de manière raisonnable. La Société n'est partie actuellement à aucune procédure juridique de cette nature qui pourrait avoir une incidence négative importante sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

8.9 Autres risques

La Société s'expose aux risques du marché en ce qui a trait à la volatilité des taux d'intérêt liés à son portefeuille de placements, et aux variations du taux de change pour ce qui est des recettes de ventes et de l'achat de fournitures et de services libellés en dollars américains. En outre, le prix des actions de la Société est exposé aux risques du marché, ce qui pourrait entraîner d'importantes activités spéculatives et une volatilité des titres en raison des incertitudes propres à la Société et au secteur de la biotechnologie en général. Les attentes que les analystes en valeurs mobilières pourraient formuler à l'égard de la Société pourraient aussi avoir un effet considérable sur le cours des actions ordinaires d'IBEX.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2009, la Société a conclu, avec des apparentés, des opérations qui ont été quantifiées à la valeur d'échange étant donné qu'elles ont eu lieu dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont les suivantes :

- IBEX a reçu un revenu locatif de la part d'un de ses administrateurs pour un bureau que celui-ci occupe à l'adresse d'affaires de la Société. Le montant du revenu locatif reçu ou à recevoir totalise 16 581 \$.

10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants présentés des produits et des charges pour la période en cause. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Nous avons repéré les situations suivantes qui, d'après nous, donnent lieu aux prises de décisions les plus subjectives de la part de la direction. En effet, ces situations exigent souvent de cette dernière qu'elle formule des hypothèses concernant l'incidence que peuvent avoir des questions qui sont incertaines par nature et qui peuvent changer ultérieurement.

10.1 Évaluation et amortissement de la technologie

Les actifs incorporels de la Société comprennent des technologies de diagnostic et de traitement dont elle a fait l'achat. Le coût de ces technologies est amorti sur une durée de vie utile estimative de 18 ans. La Société procède à une évaluation de ses technologies pour déterminer si leur valeur comptable pourra être recouvrée dès les signes avant-coureurs d'une baisse de valeur.

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur de recouvrement nette non actualisée, une perte de valeur est constatée si la juste valeur de l'actif est inférieure à sa valeur comptable.

10.2 Crédits d'impôt à l'investissement remboursables

Si la Société devait engager des frais de recherche et de développement admissibles à des crédits d'impôts à l'investissement remboursables de la province de Québec, les crédits d'impôt seront inscrits en fonction des montants que la Société prévoit recouvrer, au meilleur de sa connaissance. Les montants réels reçus de ces crédits dépendent pourtant de la décision finale des autorités fiscales et, par conséquent, ils pourraient être différents des montants comptabilisés.

10.3 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs

La Société a inscrit une provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs visant principalement le report prospectif des pertes d'exploitation, des frais de recherche et de développement et des crédits d'impôt fédéraux pour la recherche et le développement. La Société a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable, à l'heure actuelle, que ces montants reportés de manière prospective ne soient pas réalisés d'après les résultats historiques et les estimations du bénéfice imposable futur. La production d'un bénéfice imposable dans l'avenir ou la mise en place de stratégies de planification fiscale pourrait entraîner la réalisation de certains ou de tous les montants reportés prospectivement, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement le bénéfice net (perte nette) de la Société, du fait d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices futurs.

10.4 Rémunération à base d'actions

Lorsque la Société attribue des options sur actions à certains de ses employés, administrateurs et dirigeants, la juste valeur en est établie au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Afin d'appliquer ce modèle, la direction doit formuler des hypothèses au sujet de plusieurs variables, notamment la durée prévue des options, la volatilité du prix des actions de la Société sur une période pertinente, l'établissement d'un taux pertinent d'intérêt sans risque et une supposition quant à la politique de dividendes de la Société à l'avenir.

11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

11.1 Informations à fournir concernant le capital

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a appliqué de façon anticipée le chapitre 1535, « Informations à fournir sur le capital », du *Manuel* de l'ICCA. La norme exige de communiquer des informations qualitatives et quantitatives qui permettent à l'utilisateur des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion de capital de la Société.

L'adoption des recommandations de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la situation financière de la Société, ni sur ses résultats et ses flux de trésorerie. Elle a cependant donné lieu à une augmentation des informations à fournir.

11.2 Instruments financiers

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2008, la Société a adopté le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », et le chapitre 3865, « Couvertures », du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation, l'évaluation, la divulgation et la présentation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers, et elles prévoient l'ajout d'un nouvel état du résultat étendu. L'adoption du chapitre 3865 n'a pas eu d'incidence sur la Société, étant donné que celle-ci n'a pas recours à la comptabilité de couverture. La Société a choisi d'appliquer de façon anticipée les chapitres 3862 et 3863, comme le permettent les normes.

L'adoption par la Société de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a donné lieu à des changements dans la comptabilisation des instruments financiers, ainsi que dans la constatation de certains ajustements transitoires qui ont été inscrits dans le déficit d'ouverture, tel qu'il est mentionné ci-après. Les principaux changements dans la comptabilisation des instruments financiers découlant de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

a) Résultat étendu

Le résultat étendu correspond aux variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et situations sans rapport avec les actionnaires de la Société. Il se compose du bénéfice net (de la perte) et des autres éléments du résultat étendu de la Société. Les autres éléments du résultat étendu sont les produits, les charges et les gains et les pertes constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus du bénéfice net (de la perte). Aucune des composantes de la Société ne se qualifie à titre d'autres éléments du résultat étendu.

b) Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés au bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du dérivé non financier. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, lequel est décrit plus loin. Le classement dépend de la considération pour laquelle ils sont détenus et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur

étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient.

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle elle survient. Les titres classés comme disponibles à la vente et dont la valeur marchande n'est pas disponible facilement sont comptabilisés au coût. Les ajustements de ces titres, établis en fonction de la juste valeur, sont portés aux résultats lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Au moment de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés dans le bénéfice net (la perte).

Détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, et le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans le bénéfice net (la perte) sur la durée de vie prévue de l'instrument.

La direction a opté pour les classements et les règles comptables de base suivants pour les instruments financiers de la Société :

Actif/passif	Classement	Règle comptable de base
Trésorerie et équivalents	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Titres négociables	Détenus jusqu'à leur échéance	Coût après amortissement
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

c) Dérivés intégrés

Tous les dérivés intégrés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés peuvent être intégrés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Avant l'adoption des nouvelles normes, ces dérivés intégrés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte. Selon les nouvelles normes, ils sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé intégré sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés intégrés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net (la perte) de la période au cours de laquelle elle survient. La Société a choisi le 1^{er} août 2002 comme date transitoire pour les dérivés intégrés, soit la date la plus tardive qui pouvait être choisie selon la norme comptable.

La Société conclut certains contrats de vente d'éléments non financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, devise fonctionnelle de la Société. Lorsque l'élément libellé en devise n'est pas soumis à un effet de levier et ne comporte pas d'option, que le contrat est libellé dans la devise fonctionnelle de l'autre partie, que l'élément non financier est habituellement libellé dans la devise du contrat ou que la devise du contrat est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient la transaction, le dérivé intégré est considéré comme étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. La juste valeur des instruments financiers est établie au moyen de modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

Au trimestre terminé le 31 janvier 2009, l'incidence de la variation de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente (69 466 \$) est portée au gain de change, et la compensation, aux comptes débiteurs.

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et ses ventes sont conclues en dollars américains. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société. Afin de tirer parti du taux de change qui va en s'améliorant, la Société s'est entendue avec la Banque Royale du Canada afin de vendre des dollars américains pour les montants suivants :

\$	Date de règlement	Taux de change
500 000 \$ US	Le 9 février 2009	1,18 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 7 mai 2009	1,18 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 6 août 2009	1,22 \$ CAD
500 000 \$ US	Le 18 novembre 2009	1,25 \$ CAD

Le 9 février, le taux de change était de 1,23 \$ CAD. Par conséquent, un montant de 20 750 \$ a été comptabilisé comme perte de change et compensé en charge à payer.

L'exposition de la Société au risque de change découle principalement du produit des ventes et des charges libellés en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises aux 31 janvier 2009 et 31 juillet 2008 s'établissaient comme suit :

	31 janvier 2009		31 juillet 2008	
	\$	\$ US	\$	\$ US
Trésorerie et équivalents	593 574	484 059	309 507	302 253
Comptes débiteurs	571 121	465 651	283 936	277 280
Comptes créditeurs et charges à payer	7 996	6 520	103 859	101 425

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de billets à escompte de sociétés notées AAA à taux d'intérêt fixe et dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net du trimestre terminé le 31 janvier 2009.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières dont la notation est élevée. Les titres négociables se composent de billets à escompte de sociétés notées AAA. La Société a comme politique d'investir dans des placements de sociétés notées AAA dont l'échéance, à la date d'achat, est d'au plus quatre mois. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La Société soumet régulièrement ses créanciers à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables. Aucune provision pour créances irrécouvrables n'a été constituée au 31 janvier 2009.

Le classement par échéance des créances au 31 janvier 2009 s'établissait comme suit :

	\$	%
Exigibles	521 201	91
Échéant entre 0 et 30 jours	23 162	4
Échéant entre 31 et 90 jours	26 758	5
Échéant dans plus de 90 jours	—	—
	<hr/>	
	571 121	100
	<hr/>	

L'exposition de la Société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

	31 janvier 2009	31 juillet 2008
	%	%
Client 1	34	47
Client 2	15	18
Client 3	14	13

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité de la Société correspond à son incapacité à satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les 12 mois. La Société gère son risque d'illiquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Stocks

Le 1^{er} août 2008, la Société a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks », qui fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris l'affectation des frais généraux fixes et des frais généraux variables; le chapitre restreint les formules à employer pour les coûts permis, et il accroît les exigences de communication de l'information financière de manière à en augmenter la transparence.

Les stocks sont constitués de travaux en cours et de produits finis, évalués à la moindre des valeurs suivantes : soit le coût, soit la valeur nette de réalisation déterminée d'après la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend les matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux imputables. Au cours du semestre terminé le 31 janvier 2009, la Société a comptabilisé des charges de 485 498 \$ au poste du coût des produits vendus.

	31 janvier 2009	31 juillet 2008
Stocks	\$	\$
Trousses de diagnostic	23 804	31 602
Enzymes	304 906	239 400
Travaux en cours - enzymes	–	21 753
Total des stocks	<hr/> 328 710	<hr/> 292 755

Normes générales de présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, « Normes générales de présentation des états financiers », de telle sorte qu'il est maintenant exigé de la direction qu'elle fasse une évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans l'établissement des états financiers. Lorsque, au moment de faire une telle évaluation, la direction a connaissance de l'existence d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, ces

incertitudes doivent être déclarées. Ce chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En janvier 2007, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », a remplacé le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Coûts de recherche et développement ». Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels intérimaires se rapportant aux exercices commençant en janvier 2008 ou ultérieurement. La norme fournit des directives sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

12.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

L'ICCA prévoit faire converger les P.C.G.R. canadiens avec les IFRS au cours d'une période de transition devant se terminer à la fin de 2011. La Société en est à évaluer l'incidence de la transition aux IFRS sur ses états financiers consolidés.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de la Société au 31 janvier 2009, le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces, en ce sens qu'ils leur fournissent l'information importante sur la Société et ses filiales consolidées dont ils ont besoin.

14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec les autres membres de la direction, après avoir conçu des contrôles internes concernant la présentation financière de manière à être raisonnablement assurés de la fiabilité de celle-ci et de sa préparation en conformité avec les principes comptables généralement acceptés en vigueur le 31 janvier 2009, ont repéré certaines faiblesses aux procédures de contrôle interne de la Société concernant la présentation financière, soit :

- i) en raison du personnel restreint dont dispose la Société, il est impossible d'assurer l'entière ségrégation de tâches incompatibles;
- ii) en raison du personnel restreint, la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés aux finances et possédant toutes les connaissances techniques nécessaires pour répondre à toutes les transactions comptables non courantes qui pourraient survenir.

La direction et le Conseil d'administration s'emploient à atténuer le risque que représentent ces faiblesses de la manière suivante :

- i) surveillance accrue et diligente de la part du PDG, du contrôleur et du Conseil d'administration pour assurer que soit minimisé le risque d'inexactitudes résultant de ces faiblesses;
- ii) au besoin, la Société aura recours à des consultants qualifiés qui prêteraient assistance comptable en rapport avec toute transaction complexe et non courante qui pourrait survenir.

15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

15.1 Capital autorisé

Le 10 mars 2009, le capital-actions autorisé de la Société consistait en un nombre illimité :

- d'actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série consistait en 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires à droit de vote pour chaque action privilégiée;
- d'actions privilégiées de deuxième rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries;
- d'actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries;
- d'actions ordinaires à droit de vote.

15.2 Actions émises et en circulation

Voici le détail des titres de participation émis et en circulation de la Société :

15.2.1 Actions ordinaires

Le 10 mars 2009, 24 703 244 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

15.2.2 Options sur actions

Le 10 mars 2009, 1 249 385 options sur actions de la Société étaient en cours à des prix d'exercice se situant entre 0,06 \$ et 0,70 \$ et échéant entre juin 2010 et mars 2018. Le 10 mars 2009, dans l'hypothèse d'une conversion, ces options sur actions donneraient lieu à l'émission de 1 249 385 actions ordinaires à un prix d'exercice global de 341 638 \$.

* * * * *